

agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur la structure fédérative :

Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne

sous tutelle des établissements :

Université de Bretagne occidentale

Université de Bretagne sud

Université Rennes 1

Université Rennes 2

EHESP

Télécom Bretagne

et des organismes :

CNRS - INSHS (institut de rattachement)

Université Rennes 2 (organisme responsable)



agence d'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport de l'AERES sur la structure fédérative :

Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne sous tutelle des établissements :

Université de Bretagne occidentale

Université de Bretagne sud

Université Rennes 1

Université Rennes 2

EHESP

Télécom Bretagne

et des organismes :

CNRS – INSHS (institut de rattachement) Université Rennes 2 (organisme responsable)

Le Président de l'AERES

Section des unités de recherche

Le Directeur

Peur floures

Didier Houssin

Pierre Glorieux



Fédération

Nom de la fédération : Maison des Sciences de l'Homme de Bretagne

Label demandé: Unité de service et de recherche

N° si renouvellement : ums 3122

Nom du directeur : M. Christian LE BART

Membres du comité d'experts

Président :

Mme Christiane WEBER, CNRS, laboratoire Image, Ville, Environnement de Strasbourg

Experts:

- M. Thierry BACCINO, Université Paris 8
- M. Jean-Gabriel CONTAMIN, Université Lille 2

Représentants présents lors de la visite

Délégué scientifique représentant de l'AERES:

Mme Annie WINTER

Représentant(s) des établissements et organismes tutelles :

- M. Mathieu DOAT, Université de Bretagne occidentale
- M. Pierre-François MARTEAU, Université de Bretagne sud
- M. Claude LABIT, Université Rennes 1
- M. Jean-Emile GOMBERT, Université Rennes 2

Mme Jeanine POMMIER, Ecole des Hautes Etudes en Santé Publique (EHESP)

- M. Godefroy DANG NGUYEN, Télécom Bretagne
- M. André QUINQUIS, CNRS Délégation Régionale Bretagne
- M. Jean-François GOSSIAUX, CNRS INSHS



Rapport

1 • Introduction

Déroulement de l'évaluation :

L'évaluation s'est déroulée dans d'excellentes conditions. Elle a débuté le jeudi 19 mai 2011 vers 9h30 et s'est terminée à 16h30. Après une première réunion à huis clos dans une petite salle, le comité d'experts a entendu la présentation de la MSHB par le directeur, en présence des responsables d'axes, qui ont détaillé les différentes formes de valeur ajoutée apportées par la structure et qui ont signalé quelques difficultés.

Avant le déjeuner pris dans les locaux de la plate-forme LOUSTIC, celle-ci a été présentée au comité d'experts. Cette visite a permis de préciser les potentialités de la plate-forme et de confirmer la qualité des recherches qui y sont menées. Le comité a rencontré après le repas les membres de l'admistration et des services communs pour évoquer l'organisation des activités. Ensuite, une discussion avec les responsables des tutelles a permis de cerner la stratégie scientifique de celles-ci concernant la MSHB.Cette entrevue a permis une discussion approfondie pendant laquelle il a été répondu aux questions posées par le comité d'experts. Une réunion de ce dernier à huis clos a achevé cette journée pour la mise au point du rapport.

 Historique de la structure, localisation géographique des chercheurs et description synthétique de son domaine d'activité :

La MSHB a été fondée le 1er janvier 2008 par sept membres fondateurs : le CNRS, l'EHESP, Télécom Bretagne, les Universités de Bretagne Occidentale et Bretagne Sud, les Universités de Rennes 1 et 2 (établissement support). Quatres membres sont associés : Agrocampus, Ecoles de Saint Cyr Coëtquidan, l'antenne Bretagne de l'ENS Cachan et l'IEP de Rennes.

La MSHB occupe une surface de locaux de $530~m^2$. Elle est localisée sur deux sites (Gare de Rennes et appartement de la plate-forme LOUSTIC, $250m^2$). La livraison en 2013~d'un bâtiment neuf devrait simplifier ses activités en fournissant des locaux de réunions, des amphithéatres et des possibilités d'activités de diffusion et de communication scientifiques.

Si l'on excepte la plate-forme LOUSTIC, les recherches en SHS sont conduites dans les locaux des partenaires de la MSHB. Aucune unité ne dispose de locaux en son sein. Les locaux actuels à la gare de Rennes permettent tout juste des réunions et des séminaires de taille réduite qui peuvent être retransmis dans les autres sites via un système de visioconférence. Cette situation devrait changer lors de l'ouverture du nouveau bâtiment.

La MSHB est un élément essentiel de la structuraton des recherches dans le secteur Arts, Lettres, Langues, Sciences Humaines et Sociales (ALLSHS) en Bretagne. Elle est également le réseau thématique de recherche (RTR) du PRES « Université européenne de Bretagne » pour les lettres, langues, sciences humaines et sociales.

Son objectif est d'être un outil au service de la structuration des sciences humaines et sociales de Bretagne. La MSHB réalise cet effort dans le cadre de ses appels d'offre en validant des projets de recherche. Les projets sélectionnés bénéficient a minima de la labellisation attribuée par son Conseil Scientifique et, le plus souvent, d'un soutien financier. La MSHB se conçoit comme un incubateur, qui favorise l'émergence de projets novateurs, pluridisciplinaires et structurants. Elle accompagne les porteurs de projets dans chaque étape de leur réalisation : identification de partenaires éventuels, montage et suivi du projet. L'objectif de la MSHB est de mener ces projets vers d'autres sources de financement nationales ou européennes.



La politique est de labelliser et de soutenir avec des financements consistants des projets évalués et sélectionnés par le conseil scientifique parmi les propositions qui lui sont soumises, en réponse à des appels à projets « blancs » diffusés deux fois par an.

• Equipe de Direction :

Depuis le 1er janvier 2011 M. Le Bart exerce la fonction de directeur de la MSH. Il est secondé par deux directeurs adjoints issus des 3 établissement fondateurs. Mme BLEUNVEN responsable administratif (Rennes 2) et Mme Angélique MAHE (Rennes 2) secrétaire gestionnaire se chargent des tâches administratives et de gestion.

La gouvernance de la MSHB est assurée par l'équipe de direction s'appuyant sur : un comité de direction composé des présidents ou directeurs des membres fondateurs ; un conseil d'orientation rassemblant outre les membres fondateurs, des représentants des collectivités territoriales participant au financement (Région Bretagne, Communauté d'agglomération Rennes Métropole), du Délégué Régional de la Recherche et à la Technologie, du président du GIS du Réseau national des MSH et du président du PRES UEB et enfin d'un conseil scientifique composé de 12 experts (dont deux tiers extérieurs aux structures locales).

Depuis la création de la MSHB, le personnel s'est étoffé de la cellule ingénierie de projets et la cellule Communication. Au sein de la plate-forme LOUSTIC plusieurs personnels sont affectés en propre à la structure fédérative : un ingénieur de recherche, un ingénieur d'études, un informaticien.

• Effectifs propres à la structure (personnels affectés spécifiquement à la structure fédérative à la date du dépôt du dossier à l'AERES):

Les activités de la MSHB reposent sur un potentiel recherche de 50 équipes (UMR 10, EA 24, et 8 autres) rassemblant environ 1250 chercheurs et enseignants-chercheurs en ALLSHS (2005) répartis sur les trois sites avec une dominante à Rennes 2.

La MSHB gère une plate-forme pluridisciplinaire sur les usages des technologies de l'information et de la communication (LOUSTIC) qui associe des laboratoires des 4 universités, de l'Institut d'électronique et de télécommunications de Rennes (IETR), de l'IRISA/INRIA, de l'ENS Cachan et de Télécom Bretagne. De plus, les personnels CNRS en charge de la gestion du fonds documentaire Yves Le Gallo à Brest lui sont rattachés.

Une des originalités et un atout de la MSHN est la présence de deux ingénieurs projets qui aident par leurs conseils et leur suivi les propositions de projets présentés par des membres de la MSHB.

Une commission des personnels, qui se réunit régulièrement, complète l'organisation de la structure.

2 • Appréciation sur la structure fédérative

Avis global :

La vitalité de la gouvernance de la MSHB a conduit à une structuration réelle des recherches depuis sa création. Ces recherches sont regroupées en quatre pôles : « Usages des TIC - M@rsouin » (TIC), « Mondes Armoricains et Atlantiques » (MAA) ; « Gouvernance et institutions privées et publiques » (GOUV) et « Société et Santé » (S&S). Chacun de ces pôles est animé par un groupe de travail sur une base à la fois interdisciplinaire et interinstitutionnel. Ce mode d'organisation conforte la qualité des projets déposés et contribue à faire émerger les questions scientifiques qui sous-tendent les appels à projets émis par la MSHB. Ce processus « bottom-up » et « top-down » favorise, qui plus est, les échanges au sein des membres de la MSHB et avec sa direction. Chaque pôle de recherche s'organise autour de réunions, de réflexions et de séminaires et dispose ainsi d'une relative autonomie d'organisation tout en participant aux activités de la MSHB.

La MSHB dispose ainsi de la capacité de piloter la recherche, de susciter des collaborations scientifiques fructueuses et de motiver les équipes et chercheurs pour développer ensemble des projets de recherche porteurs. La preuve en est le nombre de projets (séminaires, colloques, projets de recherche) sélectionnés par le conseil



scientifique (59/118 soit 50%) pour un montant de plus de 250k€. La plupart ont été déposés par les pôles MAA et GOUV. Tous les projets sélectionnés ont été valorisés par des articles, des colloques ou des ouvrages. Onze de ces projets ont donné lieu ultérieurement à un dépôt de projet auprès de financeurs régional, national ou européen.

La MSHB est parfaitement ancrée dans son tissu de recherche. Elle a contribué à une transformation considérable du paysage des SHS sur l'ensemble des établissements. De plus, elle joue un rôle important dans l'expertise de dossiers que ce soit pour les contrats doctoraux ou les projets de culture en matière bretonne.

La demande de renouvellement en Unité de Service et de Recherche (USR) se fonde sur les résultats obtenus et sur l'implication forte de l'ensemble des acteurs (chercheurs et membres fondateurs). Cette évolution vers le statut d'USR conforterait le rôle de pilotage de la recherche de la MSHB en lui permettant d'accueillir des chercheurs qui travaillent sur les thématiques transversales identifiées : « Le Vieillissement » et « La Mer et le Littoral ». Cela nécessite aussi une modification des statuts du conseil scientifique actuel en augmentant le nombre d'experts extérieurs. Ce dernier se réunirait une fois par an pour déterminer les grandes directions stratégiques de la MSHB. Ceci entraînerait la création d'une instance scientifique plus opérationnelle pour accompagner les pôles et les axes de recherche transversaux dans la réalisation de leurs recherches.

Points forts et opportunités :

L'appui des tutelles, de la Region et de Rennes Métropole qui apportent un financement important est un atout fort de la MSHB et de sa demande de renouvellement en tant qu'Unité de Service et de Recherche (USR). Il correspond à une vision et une orientation des tutelles vers une structuration et une valorisation de la recherche dans les domaines concernés. La MSHB agit en tant que facilitateur de liens, incubateur de projets pluridisciplinaires. Elle a une action essentielle dans ce domaine puisqu'elle est la seule fédération SHS de Bretagne.

La MSHB joue pleinement son rôle de structuration des SHS dans la région Bretagne en lien avec son action au sein du GIS des MSH, et notamment en collaboration avec la MSH Ange Guépin (Nantes). De plus, les liens existants avec le GIS M@rsouin, le GIS d'Histoire Maritime et l'Institut des Amériques (IDA Rennes), ancrent les travaux de recherche des équipes impliquées dans le tissu scientifique local et national. Ces efforts de pluridisciplinarité sont récompensés par les rapprochements en cours avec d'autres disciplines (sciences dures) et d'autres réseaux comme les Observatoires des Sciences de l'univers (OSU) notamment pour les activités de recherche liées à l'axe transversal à développer autour de « la Mer et le Littoral ». La MSHB a ainsi été invitée à participer au labex COMIN-Labs (Rennes) et au labex MER (Brest), ce qui témoigne de la reconnaissance dont elle est l'objet de la part de partenaires issus des sciences expérimentales. La participation à l'IRT BCOM est aussi une preuve de la qualité des travaux réalisés par la plate-forme des usages LOUSTIC et de ses compétences. Celles-ci sont de plus en plus reconnues par les divers partenaires au sein de chaque pôle de la MSHB et au-delà.

Le fonctionnement et l'animation de la MSHB se font dans un souci des équilibres institutionnel et disciplinaire, que ce soit au sein des groupes de travail ou dans la coordination de la MSHB. Cette dynamique repose certainement sur l'implication des individus plus que des entités au sein des groupes de travail. Les actions menées par la MSHB sont pensées dans un rapport de subsidiarité par rapport aux établissements, notamment en ce qui concerne l'accompagnement de projets. Ce service joue un rôle tout à fait essentiel pour les équipes qui ne disposent pas en interne de compétences et de ressources en cette matière, sans pour autant rogner sur les structures équivalentes qui peuvent exister dans d'autres institutions. Une telle organisation est du reste unique actuellement dans le paysage français.

La construction du bâtiment financé par l'Etat, la Région, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine et Rennes Métropole est une réelle opportunité offerte à la MSHB pour développer ses activités et dynamiser encore plus les ALL-SHS.

Les pôles de recherche au sein de la MSH se rattachent à des structures régionales existantes et structurées dans le domaine des TIC, de la Santé, et de l'Armorique. Une forte volonté d'ouverture à l'international s'exprime dans les projets envisagés dans le cadre de l'USR.

Parmi les autres points forts de la MSHB citons sa structure administrative jeune et dynamique qui favorise les échanges et l'activité au sein des pôles. Enfin le comité a noté la forte capacité d'auto-évaluation de la direction de la MSHB, sa vision réaliste de ses forces et ses faiblesses. La demande de renouvellement sous la forme d'une USR est le produit direct de cette réflexion et, notamment, de la prise de conscience d'une des faiblesses essentielles de la structure actuelle : l'impossibilité d'abriter des collègues étrangers ou des jeunes chercheurs dont les travaux



seraient liés aux axes transversaux identifiés dans le projet d'USR « Le Vieillissement et la Mer et le Littoral », tout en consolidant le programme scientifique de référence autour des pôles.

Points faibles et risques :

Parmi les points à soulever, il y a bien sûr le passage à l'USR, bien que le choix ait été étudié et qu'il suscite l'adhésion des membres fondateurs. Les efforts de structuration et de recherche pluridisciplinaires doivent se poursuivre et les résultats doivent être plus visibles notamment au niveau des publications.

Le choix de faire des individus, plutôt que des unités de recherche, les principaux interlocuteurs en matière d'animation et d'organisation de la recherche au sein des pôles est certes dynamisant mais pourrait poser des problèmes de relation notamment au moment du passage en USR.

L'articulation entre les pôles de recherche et les axes transversaux devra être mieux définie pour éviter la dilution de ces derniers dans les pôles ou au contraire de vider ceux-ci d'une partie de leur substance en cas de des travaux proches. La définition des objectifs de chacun de ces éléments doit donc être précisée afin de pouvoir faire valoir ce qui est dû aux travaux transversaux et notamment aux collègues invités sur ces projets.

Une question porte sur les financements exterieurs qui peuvent éventuellement déséquilibrer les ressources notamment de la plate-forme LOUSTIC. Les ressources liées à des prestations industrielles semblent s'équilibrer avec les dotations institutionnelles, mais il ne faudrait pas que cette plate-forme efficace et reconnue soit mise en danger.

Le site web en français devrait proposer une version en anglais pour favoriser l'ouverture à l'international.

La valorisation des résultats de la recherche est un peu faible. Les publications souffrent d'une difficulté d'actualisation et de suivi à la suite de la fin des projets.

Recommandations :

Les modifications liées au passage en USR pourraient être l'occasion d'inclure les laboratoires impliqués dans la gouvernance de la MSHB.

Le suivi des projets financés devrait être réalisé notamment pour s'assurer des retours liés à ce financement (publication, brevet, ouvrages ...).

La mise au point d'indicateurs spécifiques permettrait une auto-évaluation sur les projets financés et la présentation synthétique de réalisations.

La recherche de financement dans le cadre de partenariats industriel ou européen doit être renforcée.

Des financements extérieurs pour favoriser des actions internationales doivent être sollicités : ANR bilatérales, Programmes Hubert Curien (EGIDE), PIC (CNRS) etc.

Une attention particulière doit être portée à la publication avec un classement précis des résultats des projets soutenus par la MSHB (publications effectives, actes de colloques, etc.).

La MSHB doit continuer à avoir un rôle structurant par sa maîtrise de la distribution des allocations régionales sur projet pluridisciplinaire. La construction du bâtiment est une occasion à saisir, mais elle supposera un accroissement des personnels affectés en propre à la MSH.



3 • Appréciations détaillées :

• Bilan de l'activité scientifique issue de la synergie fédérative :

Pôle « Mondes Armoricains et Atlantiques »

Les travaux réalisés dans le cadre du pôle « Mondes Armoricains et Atlantiques » (MAA) regroupent potentiellement environ un tiers des chercheurs de la MSHB. Ils approfondissent les recherches sur l'identité de la Bretagne, tout en les rapportant à l'histoire des rapports de la région avec le littoral et avec le monde outre-Atlantique (bien que les travaux en ce sens ne soient pas encore assez développés). Les liens noués avec le GIS « Institut des Amériques - Rennes » devraient permettre de renforcer les recherches de part et d'autre de l'Atlantique, en ouvrant sur des partenaires étrangers et d'autres disciplines. Le volet « Culture, Identité, Territoire » doit encore se structurer en intégrant des collègues de littérature, d'histoire de l'Art afin d'ouvrir sur le monde celtique et le Québec. La pertinence du rapprochement entre « Mondes Armoricains » et « Mondes Atlantiques » demeure encore plus de l'ordre du pari que de la réalisation effective.

Pôle « Sociétés et Santé »

Les recherches du pôle « Santé et Société » regroupent potentiellement environ 120 à 140 chercheurs qui jusqu'alors travaillaient de façon dispersée. La MSHB a eu un rôle important en favorisant l'émergence de projets thématiques autour des questions d'éthique et de vulnérabilité, et en ouvrant ainsi des perspectives de collaboration avec de nouvelles disciplines comme le droit ou la sociologie. L'organisation de séminaires tournant dans différents lieux a permis de déposer 11 projets parmi lesquels le projet ANR *VULAGE* dont les objectifs sont « d'identifier les différentes acceptations, définitions et indicateurs de la vulnérabilité présents dans les rapports publics, dans les travaux scientifiques et dans le corpus juridique », ainsi que « les spécificités éventuelles de ces définitions et de ces indicateurs dans le champ de la vieillesse ». Une plate-forme a d'ailleurs été créée, la plate-forme ReVie, qui articule divers axes de recherche sur ce thème. Des liens se sont tissés avec d'autres plate-formes comme LOUSTIC pour développer de nouvelles thèmatiques telles que « santé et environnement » ou « la prévention et la promotion de la santé ».

Pôle « Usages des TIC - M@rsouin » et platerfome LOUSTIC

Le comité d'experts note une très bonne implication de la MSHB sur la plateforme LOUSTIC et une réelle valeur ajoutée de cette plateforme pour le développement de projets scientifiques sur les différents axes de la MSHB. La plateforme LOUSTIC est totalement fonctionnelle avec une richesse matérielle et des personnels impliqués dans sa gestion (post-doc, ingénieurs,...). L'organisation par projets met en place de vraies pratiques de l'interdisciplinarité, appuyées sur des compétences disciplinaires réelles. En outre, ill faut souligner un réel engagement des tutelles pour l'appui en gestion et l'aide financière de la plateforme qui devrait obtenir très rapidement son autonomie financière. Il s'agit donc pour cette plateforme de participer à des appels d'offre industriels ou académiques de plus en plus nombreux.

Pôle « Gouvernance »

Le pôle « gouvernance dans les institutions publiques et privées » est l'un de ceux qui regroupent potentiellement le plus grand nombre de chercheurs et d'enseignants-chercheurs sur la région. Il a été l'un des plus actifs au cours du dernier quadriennal par le nombre de projets soumis (26), par le nombre de projets retenus (13), par le nombre de manifestations scientifiques organisées (37) et aussi par le nombre de projets qui ont donné lieu par la suite à prolongements sous forme de projets nationaux ou européens. Il a été ainsi directement l'incubateur d'un important projet ANR et du seul projet européen lancé pour l'instant avec succès à la MSHB.

Il souffre toutefois quelque peu de la difficulté de mobiliser les énergies du côté de la « gouvernance des institutions privées » alors même que c'était ce point qui était supposé lui donner une véritable identité au niveau national, voire international. Pour y remédier, les directeurs de ce pôle ont mis en place une direction collégiale dans laquelle sont représentées le plus de disciplines possibles, et ils ont organisé des journées d'études sur des thèmes fédérateurs et très liés à la demande sociale (« Gouvernance du littoral », « Gouvernance territoriale »). Cet effort de structuration doit être poursuivi dans les années qui viennent autour de quatre thématiques : gouvernance urbaine, gouvernance supra-étatique, citoyenneté et gouvernance des institutions privées, avec le souci, toujours présent de tenter de mieux faire émerger une spécificité de ces recherches par rapport aux études menées sur la gouvernance dans d'autres sites.



Réalité et qualité de l'animation scientifique :

On ne peut que constater la réalité et la qualité de l'animation de la recherche, qui s'exerce notamment au travers des actions de labellisation de projets scientifiques, d'animation de séminaires de travail et d'accompagnement des projets à sélectionner ou sélectionnés. Le taux de rejet des projets démontre une bonne sélectivité du conseil scientifique de la MSHB.

Pertinence et qualité des services techniques communs :

L'une des particularités de la MSHB, au regard du paysage de la recherche, est son action en tant que support à projets. Le nombre et les compétences des chargés de projet facilitent la préparation à la sélection. Celle-ci est encore améliorée par la bonne connaissance du milieu qu'ont ces chargés de projets recherche et par leur participation à la réflexion scientifique au sein des pôles. La gestion, l'informatique, les compétences en matière de communication et de suivi administratif sont aussi des atouts importants de la MSHB.

Réalité et degré de mutualisation des moyens des unités :

Parmi les moyens communs, on notera un service interlaboratoires très importants : la plate-forme LOUSTIC, dont peuvent disposer les partenaires à coûts réduits dans le cadre de programmes de recherche.

Les actions de communication et les activités audiovisuelles qui devraient s'étoffer dans l'avenir sont aussi des atouts de la MSHB.

• Valorisation des résultats de la recherche :

Des séminaires transversaux rassemblant l'ensemble des chercheurs ont eu lieu durant la durée du dernier contrat. Ces séminaires ont permis de faire émerger des thématiques communes comme le littoral.

La valorisation des recherche a été faite dans le cadre des activités habituelles : publications, participation à des colloques, ouvrages ou chapitres d'ouvrages, communications de vulgarisation. Le projet d'accorder des prix de la MSHB à des ouvrages qui feraient l'objet de publication aux Presses Universitaires de Rennes pourrait contribuer à dynamiser cette politique.

 Pertinence du projet de stratégie scientifique, complémentarité et insertion par rapport aux autres structures fédératives présentes sur ce site :

La pertinence du projet d'USR proposé est en parfaite adéquation avec la stratégie scientifique des membres fondateurs. Le projet vient en complémentarité des structures existantes et s'appuie sur des acquis mobilisables pour assurer sa réussite (GIS M@rsouin, GIS IDA, GIS Histoires Maritimes, GIS MSH, plateformes LOUSTIC, ReVie, GeoBretagne etc.).





Guy Cathelineau Président

Objet: Evaluation AERES de la MSHB

Rennes, le 1er septembre 2011

Monsieur Pierre GLORIEUX

Directeur de la section des unités de recherche Agence d'Evaluation de la recherche et de l'Enseignement Supérieur (AERES) 20, rue Vivienne 75002 PARIS

Monsieur le Directeur,

L'Université de Rennes1 a pris connaissance, avec grand intérêt et satisfaction, du contenu du rapport AERES de la Structure Fédératrice de Recherche (SFR) MHSB. Elle fait sienne les remarques très largement positives que contient cette évaluation et se déclare en accord pour l'essentiel avec l'analyse proposée. L'université de Rennes 1 veillera à ce que les recommandations principales contenues dans ce rapport soient suivies pour le développement de l'activité et de la gouvernance de la MSHB lors du prochain contrat quinquennal 2012-2016.

Nous tenons en sus et en complément à réaffirmer les orientations principales suivantes qui guideront et renforceront l'implication de notre établissement au sein de cette structure :

- la MSHB en tant que structure fédératrice de recherche impliquant plusieurs unités de recherche favorise l'émergence de projets scientifiques qui doivent s'inscrire dans la politique et la stratégie scientifique définies par les unités de recherche elles-mêmes;
- la valorisation des travaux scientifiques menés avec le soutien de la MSHB relève donc y compris de la responsabilité et du bilan des unités de recherche concernées ;
- il semble important également que le soutien de la MSHB puisse s'émanciper d'une condition systématique d'interdisciplinarité et de diversité géographique des porteurs pour privilégier l'excellence et/ou l'originalité scientifique de projets émergents ;
- le passage statutaire en USR, s'il s'avère être le bon outil de structuration futur, doit veiller à apporter des moyens de recherche en sus (accueils scientifiques temporaires, financements de projets, supports mutualisés) et complémentaires à ceux apportés par les contributions propres des établissements aux unités de recherche;
- en lien avec les points précédents, il semble logique que les directions d'unités mixtes de recherche soient plus amplement impliquées au sein de la gouvernance future de la MSHB.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Le Président de l'université de Rennes 1

2, RUE DU THABOR CS 46510 35065 RENNES CEDEX www.univ-rennes1.fr

HELINEAU



Jean Emile Gombert, Président

à
Monsieur Pierre Glorieux,
Direction de la section de l'évaluation des unités de recherche.

Monsieur le directeur,

Suite à l'évaluation de la Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne, son équipe de direction a apprécié le rapport proposé par le comité d'évaluation de l'AERES. La jeunesse de cette institution a bien été perçue par le comité de visite, qui souligne à juste titre les acquis qu'il s'agit de conforter et les défis à relever.

Cette équipe de direction a trouvé le diagnostic globalement pertinent et juste. Son directeur, Christian Le Bart, a cependant souhaité formuler quatre remarques complémentaires :

- 1- Le comité de visite exprime le souhait que les unités de recherche soient mieux associées à la gouvernance de la MSHB. Elles sont au nombre de 40, il n'est donc pas envisageable de créer une instance (supplémentaire!) regroupant les directeurs d'unité, pas plus qu'il n'est possible de donner à ceux-ci la possibilité de siéger dans une des instances existantes. Privilégier les UMR-CNRS semblerait réducteur. Nous avons donc choisi un fonctionnement par réseau qui veille à ce que les gros laboratoires soient représentés au sein des groupes de travail et des instances de la MSHB. L'équipe de direction s'est aussi adressée par courrier à tous les directeurs d'unité pour dire sa disponibilité. Le directeur de la MSHB a ainsi rencontré plusieurs directeurs d'unités.
- 2- Le comité de visite a raison de souligner un déficit de suivi des projets financés et labellisés. Nous réfléchissons aux modalités possibles de ce suivi. Un recensement des publications peut être utile, mais on sait l'exercice arbitraire quand les projets bénéficient de plusieurs financements, et interfèrent avec des recherches personnelles, etc. Demander aux porteurs de projets un compte-rendu de recherche semble en revanche une condition minimale pour progresser sur ce terrain. Sachant que les publications ne sont qu'une finalité parmi d'autres possibles (constitution d'un réseau, dépôt d'un dossier ANR, etc.).

UNIVERSITÉ RENNES 2

CAMPUS VILLEJEAN (SIÈGE SOCIAL) Place du recteur

Hanri Le Moal CS 24307 35043 Rennes cedex France M Villejean-Université Tél. +33 (0)2 99 14 10 00

CAMPUS LA HARPE Avenue Charles Tillon

CS 24414 35044 Rennes cedex France **M** J.F. Kennedy **Tél.** +33 (0)2 99 14 10 00

CAMPUS MAZIER

2, Avenue Antoine Mazier 22015 St-Brieuc cedex 1 France **Tél.** +33 (0)2 96 60 43 00 www.univ-rennes2.fr



- 3- La MSHB doit permettre aux chercheurs et aux unités d'être plus offensifs sur le terrain des contrats ANR et européens. Même si ces financements ne sauraient constituer l'horizon exclusif pour la recherche en ALLSHS, ils sont un indicateur incontestable de la capacité des chercheurs à travailler de façon collective, pluridisciplinaire, et internationale.
- 4- Nous partageons avec le comité de visite le souci d'une meilleure définition de ce que sont les axes transversaux (il en existe actuellement deux : Mer et Vieillissement). Sans alourdir la structure institutionnelle, il faut réfléchir à un mode d'organisation de ces axes transversaux, avec le souci de les distinguer des pôles. La plate-forme Re-Vie peut constituer un exemple à suivre de structuration

En tant que Président de l'Université Rennes 2, je partage ces remarques et vous prie d'agréer, Monsieur le directeur, l'expression de mes sincères salutations.

Fait à Rennes le 06 septembre 2011

Le Président de l'université Rennes 2

UNIVERSITE

RENNES 2

Jean Emile/GOMBERT